Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peinture - Revêtements, épreuve E1-U1

Session 2013 • Code sujet : **Non renseigné (champ CODE EXAMEN laissé vide)** • Durée : **Partie écrite : 4 h 30 ; partie orale : 0 h 30** • Coefficient : **Partie écrite : 4 ; partie orale : 1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Plans, façades et environnement du pavillon de M. et Mme Daberty (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2013/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 3-Sujet.pdf

1. Plans, façades et environnement du pavillon de M. et Mme Daberty

Le dossier technique présente le plan de la parcelle et de son environnement, les façades du pavillon, ainsi que les vues en plan cotées du sous-sol et du rez-de-chaussée. Ces documents illustrent l'ouvrage étudié, mais les pages fournies ne contiennent pas les consignes détaillées de l'épreuve.

Question Documents supports. Prendre connaissance des plans, des façades et des informations cotées du pavillon pour disposer des documents techniques utiles à l'épreuve E1-U1. Aucune question numérotée ni consigne d'application précise ne figure sur les pages fournies.

Le dossier fourni comprend le plan de situation et de la parcelle (DT2), les quatre façades (DT3), le plan coté du sous-sol (DT4) et celui du rez-de-chaussée (DT5). Le terrain est coté 19,50 m sur sa limite supérieure et 20,40 m le long de la rue du Muguet. Les plans indiquent notamment une largeur de 11,00 m et une profondeur totale de 13,00 m au sous-sol, ainsi qu'une hauteur sous plafond de 2,35 m dans le garage. Au rez-de-chaussée, la profondeur cotée à gauche est de 9,50 m. Les échelles étant indéterminées, seules les cotes inscrites sont à retenir.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Supports : plan de situation, quatre façades et plans cotés du sous-sol et du rez-de-chaussée; cotes inscrites à retenir.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Dossier technique du BP Peinture - Revêtements, épreuve E1-U1, session 2013. La page de garde indique 4 h 30 et coefficient 4 pour l'écrit, puis 30 minutes et coefficient 1 pour l'oral. Les pages fournies documentent le pavillon de M. et Mme Daberty par le plan de sa parcelle, ses façades et les plans cotés du sous-sol et du rez-de-chaussée, supports à l'étude et à la préparation d'un ouvrage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan de la parcelle situe le pavillon par rapport aux limites, aux voies et aux propriétés voisines.
- Les façades représentent les élévations extérieures et montrent les ouvertures, volumes et éléments représentés.
- Les plans du sous-sol et du rez-de-chaussée montrent les espaces, circulations et dimensions cotées.
- L'échelle est indiquée comme indéterminée : relever les dimensions sur les cotes inscrites.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer le numéro et la nature du document avant d'y chercher une information.
- Lire les cotes écrites et leurs extrémités de référence, sans mesurer sur un dessin d'échelle indéterminée.
- Distinguer un plan de parcelle, une façade et une vue en plan pour choisir le document approprié.
- Ne pas inventer de consignes ni de barème : les pages fournies ne présentent pas les questions détaillées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment relever une dimension sur ces plans ?

Relevez la cote écrite correspondant aux deux points concernés et vérifiez ses limites de référence. L'échelle est indiquée comme indéterminée : une mesure directe sur le dessin ne permet donc pas d'obtenir une dimension fiable.

Q : À quoi servent les différentes vues du dossier ?

Le plan de la parcelle situe le pavillon dans son environnement. Les façades montrent ses élévations extérieures, tandis que les plans du sous-sol et du rez-de-chaussée présentent l'organisation des espaces et leurs dimensions cotées.

Q : Quelle durée et quels coefficients sont indiqués ?

La page de garde indique 4 h 30 et le coefficient 4 pour la partie écrite, ainsi que 0 h 30 et le coefficient 1 pour la partie orale. Elle ne précise pas de répartition du temps par question.

Q : Les pages fournies indiquent-elles les questions ou le barème ?

Non. Elles constituent une partie du dossier technique et présentent des plans et des façades, sans questions numérotées ni barème. La page de garde annonce aussi le descriptif du pavillon et des fiches techniques dans le dossier complet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2013/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2013 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.